

SYNDICATS et SYNDICALISTES dans le CHÂTELLERAUDAIS (1944-1968)

Introduction

Traiter un sujet tel que le syndicalisme confédéré dans le Châtelleraudais nécessite d'interroger la nature et le contenu du matériel disponible pour le chercheur.

L'histoire sociale du département de la Vienne est un de ces chantiers dont les fondations sont à peine posées. Les études scientifiques ou extra-universitaires sont assez rares et il n'existe aucune réelle dynamique collective à ce sujet¹. On ne peut donc s'appuyer que partiellement sur les travaux existants. Quelles sont dans ces conditions les archives que nous pouvons mettre à profit pour réinsérer le syndicalisme dans son environnement et son histoire locale ? Il existe en premier lieu les archives « préfectorales » composées de rapports de police, des Sous-Préfets ou des renseignements généraux, ainsi que les archives d'origine syndicale (comptes-rendus de congrès et de réunions, tracts...)². La presse quotidienne départementale ou les organes militants locaux peuvent compléter utilement les types d'archives précitées. Enfin pour la période la plus récente, les entretiens oraux et l'accès à la documentation personnelle de militants peuvent être considérés comme des formes singulières d'archives et s'avérer très instructifs pour le chercheur.

La présente contribution n'abordera que les principales organisations syndicales confédérées agissant dans le Châtelleraudais, à savoir la CGT, la CGT-FO à partir de 1948,

¹ Il faut reconnaître la valeur du travail entrepris par l'équipe du CCHA qui s'efforce avec ces modestes moyens de défricher le terrain.

² Il faut noter que seule la CGT possède des archives conséquentes conservées dans son siège départemental à Poitiers, FO et la CFTC n'en possédant que par fragments.

la CFTC et la CFDT à compter de 1965. Dans ces conditions, il s'agira pour nous de comprendre et d'analyser les ressorts de l'action syndicale dans le Châtelleraudais.

Avant d'évoquer cette période, il est important de revenir sur le rôle des organismes syndicaux durant la seconde Guerre Mondiale, au risque de ne pas saisir entièrement la dynamique spécifique des années d'après guerre.

A Châtellerault, les syndicats qui n'ont pas cessé de fonctionner au début des hostilités, maintiennent partiellement leurs activités. Ils sont souvent animés par des militants ayant eu des fonctions avant le déclenchement de la guerre et qui, à l'heure du nouveau régime, prennent toute leur part dans les nouveaux organismes issus de « La Charte du Travail ». Ils sont quelques-uns à parfaitement intégrer la section locale tripartite de l'office des comités sociaux. Des réalisations concrètes voient le jour, même si elles ne rencontrent pas l'adhésion de l'ensemble des ouvriers, tels que les cantines qui fonctionnent dès 1943 à la MAC, la Société Radio-Energie, les Etablissements Rocher à Cenon, et les établissements Duteil à Naintré.

A Châtellerault, six comités sociaux d'entreprises voient le jour³. A l'exception de celui de l'Usine Rocher, tous fonctionnent correctement, du point de vue des autorités.

Avant le déclenchement du conflit, 20 syndicats étaient adhérents à la CGT et 3 militants Châtelleraudais participaient aux instances décisionnelles de l'Union Départementale

Partie I: reconstruire 1944-1950

³ A.D.86, 1W 1833, Rapport de M. Gauthier, Inspecteur du Travail au Préfet de la Vienne, le 23 mai 1945.

A/ Une dynamique inédite

Une reconstitution rapide

Dès la Libération de Châtellerauld, les syndicalistes des deux principaux groupements d'avant guerre, la CFTC et la CGT, entreprennent un travail de reprise de contact avec les anciens adhérents, et de reconstitution des organisations syndicales.

A la fin du mois de septembre, 13 syndicats affiliés à la CGT sont déjà reconstitués notamment ceux de la MAC, des PTT, des Métaux, des Professeurs de collège...

Le 30 septembre 1944 se tient à la bourse du Travail de Châtellerauld l'Assemblée Générale de (re)fondation de l'Union Locale CGT avec la présence d'une centaine de délégués. L'orateur de circonstance est Henri Souchaud, secrétaire de l'UD CGT. Celui-ci rappelle à l'auditoire les tâches et l'orientation que doivent prendre les syndicats reconstitués :

- Mener une action énergique pour le redressement de la France.
- Agir pour une véritable représentation ouvrière dans les différentes commissions et assemblées constituées depuis la Libération.
- Militer pour la fixation d'un nouveau barème de salaires.

Ce même jour Henri Neau devient secrétaire de la Bourse du Travail et André Laire, secrétaire administratif de l'UL CGT⁴. L'UL CFTC, pour laquelle les informations sont plus lacunaires se reconstitue quelques jours auparavant. Par voie de communiqué à la presse, les syndicats chrétiens rappellent leurs activités : s'employer à la réorganisation des sections syndicales et remettre en route les cours techniques, ce qui sera effectif dès la mi-octobre.⁵

⁴ A.D 86, 53, Jx, La Nouvelle République, n°32, du 6 octobre 1944

⁵ A.D. 86, 53 Jx, La Nouvelle République, n°43, du 19 octobre 1944.

Comment interpréter et comprendre cette reconstitution rapide ? Deux raisons semblent se dégager : Il y a tout d'abord une volonté d'effacer les traces des réalisations de la Charte du Travail, qui rappelons-le a trouvé un écho relatif dans le Châtelleraudais, et au sein desquelles un certain nombre de syndicalistes d'avant guerre ont œuvré. Il s'agit ensuite de profiter d'une conjoncture favorable au syndicalisme, étant donné que le patronat et en particulier celui de la Vienne s'est discrédité du fait de sa collaboration avec le régime de Vichy, et enfin profiter de l'apparition de nouvelles forces politiques apparemment plus enclines à écouter les propositions syndicales.

Par ailleurs l'action conjuguée de la CGT et de la CFTC entre la fin de l'année 1944 et le début 1947 se déploie vers deux directions principales :

- Restaurer le droit républicain, en faisant table rase des institutions vichystes et en demandant la mise en place rapide d'une épuration efficace. Pour ce faire les organisations syndicales apportent leur soutien aux nouvelles institutions et au nouveau corps politique⁶.
- Devenir les acteurs de la reconstruction du pays en acceptant momentanément certaines contraintes financières et matérielles et en évitant toute perturbation sociale d'ampleur.

La grève organisée par le Cartel des services publics de la Vienne du 12 décembre 1945 pour la revalorisation des salaires et suivie par plusieurs centaines de salariés se déroulera dans le plus grand calme et avec la volonté affichée d'être ferme sans pour autant nuire aux autres corporations⁷.

B/ Des tensions croissantes:

⁶ Ces soutiens apparaissent fréquemment dans les tracts et communiqués de presse, ainsi que dans les résolutions de congrès.

⁷ A.D.86, 1W 1839, Note d'information n°6981, le 13 décembre 1945.

Le consensus à l'apparence solide qui règne entre les organisations, mais aussi à l'intérieur de chacune d'entre elles est de courte durée et dans un contexte de croissance des effectifs syndicaux et favorable aux mesures progressistes, les positions spécifiques et les tendances, correspondant bien souvent au clivage existant dans le champ politique, se redessinent.

Si les Châtelleraudais se tournent vers les organisations syndicales, c'est surtout pour trouver une issue au malaise persistant et au mécontentement croissant. Les rapports du Sous Préfet de Châtellerault relèvent régulièrement cette situation en évoquant les « *préoccupations vis à vis du retour des prisonniers* », la « *hausse continue du coût de la vie* », la « *problème récurrent du ravitaillement* », ou les « *difficultés sur le marché du travail* »

Dans ce cadre social et politique singulier, les dissensions se font jour, essentiellement au sein de la CGT, la principale organisation syndicale du Châtelleraudais. La crise qui s'amplifie durant l'année 1947 se joue en trois actes :

a. Les élections des caisses de Sécurité Sociale du 24 avril 1947.

Ces élections, préparées plusieurs mois à l'avance, constituent la première mesure de l'audience syndicale sur l'ensemble du pays et à ce titre, elles sont d'une importance capitale.

Trois listes s'affrontent. Pour la CGT, c'est le nouveau secrétaire en personne, Auguste Commelin, qui mène la liste intitulée « Liste d'Unité pour la défense de la sécurité sociale ». De son côté, la CFTC mène une liste « d'action familiale et Mutualiste » emmené par M. Jouitteau. Une troisième liste est animé par des militants mutualistes héritiers des sociétés de secours mutuel d'avant guerre⁸.

Si la CGT sort vainqueur de ce scrutin avec 12803 voix sur l'ensemble du département, cela n'en demeure pas moins un échec relatif. C'est à Châtellerault que la surprise est la plus

⁸ A.D.86, 1W 2966, Note d'information n°990, le 5 avril 1947.

grande. En effet, la CGT qui déclare 3278 syndiqués sur Châtellerauld, ne récolte que 1925 voix, alors que la CFTC qui n'a pas plus d'une cinquantaine d'affiliés obtient 800 voix⁹.

Ce scrutin marque la fin de la prédominance cégétiste au sein des Conseils d'Administrations des organismes sociaux. Il semble alors que le succès relatif de la CFTC ait des raisons politiques. De nombreux cégétistes auraient ainsi voté CFTC pour témoigner du rejet de l'influence croissante des communistes au sein de la CGT.

b. Le congrès de l'UD CGT de mai 1947

Au cours de ce congrès, lui aussi très attendu, un mois à peine après le revers électoral au scrutin de la sécurité sociale, les militants communistes changent de stratégie et mènent alors bataille contre l'équipe dirigeante sortante à dominante socialiste. Après avoir attaqué le secrétaire de l'UD pour sa mauvaise gestion des affaires de l'UD, les militants communistes proposent deux modifications de statuts tendant à favoriser leur place au sein des organismes dirigeants de l'UD CGT.

Au terme de ce congrès Jean Louis Vigier, cheminot et militant communiste devient secrétaire de l'UD et les partisans de sa tendance s'emparent de 17 sièges sur les 21 que compte la commission exécutive.

Les militants Châtelleraudais, ayant contribué à la victoire de la tendance communiste, resteront cependant absents des principaux postes de direction¹⁰.

c. Les grèves de novembre-décembre 1947

⁹ A.D.86, 1W 2966, Lettre du Préfet au Ministre de l'Intérieur, le 21 mai 1947.

¹⁰ A.D.86, 1W 2979, Note d'Information n°1883, le 16 juin 1947.

Au début du mois de novembre, la France est progressivement touchée par un regain de luttes sociales qui aboutit à la première grève généralisée de l'après guerre.

La Vienne, tout comme Châtellerauld rentrent timidement dans le conflit. A la MAC, un vote secret fait apparaître une ligne de partage significative. 1027 votants se disent favorables à participer au conflit, tandis que 891 y sont opposés. Alors que la grève est prévue pour le 1^{er} décembre, et se prolonge jusqu'au 8 décembre, on ne dénombre que 25 % de participants, soit une moyenne de 630 ouvriers. Aux Usines Rocher à Cenon, on décide également de se solidariser avec les autres salariés en lutte, mais leur nombre va décroître progressivement au fil des jours, si bien qu'ils ne sont plus que 1 sur 10 à la fin du mouvement.

Même si le conflit n'a pas pris les mêmes dimensions que dans d'autres régions de France, cette grève, intervenant dans un environnement politique dégradé, aboutit à l'éclatement de la CGT. Une frange importante de militants considérant en effet cette grève comme étant menée par les éléments communistes sous couvert de la CGT se rapprochent alors de la tendance minoritaire Force Ouvrière qui a posé au cours du mois de décembre les bases d'une nouvelle confédération. Ses principaux animateurs dans la Vienne sont pour la plupart d'anciens dirigeants de la CGT en exercice avant le congrès fratricide de mai 1947¹¹.

C L'apprentissage du pluralisme

Du mois de décembre 1947 au mois d'avril 1948, l'heure est aux comptes syndicaux. Un rapport du Préfet note en décembre que le mouvement FO réunirait « *les adhésions de tous les syndicats locaux* ». La réalité s'avère beaucoup plus modeste¹².

¹¹ On trouve parmi eux Alfred Robinet, Marthe Rivereau, Rémy Pothet...

Alors que les militants restés au sein de la CGT orchestrent une véritable campagne de dénigrement à l'encontre de ceux qui sont alors assimilés à « *des traîtres* », et à « *des serviteurs du capitalisme* », les syndicalistes qui se reconnaissent dans les orientations de la confédération naissante s'organisent.

Une première réunion publique est organisée à Châtelleraut le 4 mars 1948, et à laquelle assistent 350 personnes. M. Clément, secrétaire du syndicat FO des employés communaux explique au public les raisons qui les ont poussés à quitter la CGT. Il s'agissait pour eux de « *ne pas obéir aux mots d'ordre de certains partis politiques, mais faire réellement du syndicalisme* »¹³.

Le congrès fondateur de l'Union Départementale Force Ouvrière se tiend également à Châtelleraut, salle de la Redoute devant 70 congressistes représentant 1500 adhérents regroupés en 30 syndicats, dont 5 seulement domiciliés à Châtelleraut. Le syndicat le plus important de l'UD, celui de la MAC, déclare alors 550 cotisants¹⁴.

Assurément la tenue de ce congrès dans la cité industrielle du département recouvre une dimension symbolique d'importance. L'ex secrétaire de l'UD CGT Henri Souchaud, à la tribune, rappelle que le 1^{er} congrès de la CGT après la Première guerre Mondiale avait eut lieu aussi à Châtelleraut.

A la différence de la CGT, Force Ouvrière intègre en nombre, au sein de ses structures dirigeantes départementales, des militants issus de Châtelleraut. C'est un manuchard ; Angel Paulet, alors âgé de 39 ans qui devient le premier secrétaire de cette UD.

De son côté, la CGT essaie de panser les plaies après le départ d'environ 6000 adhérents en quelques mois, dont près de 1500 dans le Châtelleraudais. Ces militants déçus par la CGT ont

¹² A.D.86, 1W 3150, Rapport du Préfet au Ministre de l'Intérieur, le 20 décembre 1947.

¹³ A.D.86, 1W 2978, Note d'information n°885, le 6 mars 1948.

¹⁴ A.D.86, 1W 2978, Note d'information n° 991, le 15 mars 1948.

alors opté soit pour FO, soit pour l'autonomie, comme le font les personnels de l'Education Nationale, qui après s'être déconfédérés, participent à la création de la Fédération de l'Education Nationale (FEN). D'autres, et ils sont majoritaires, font le choix de cesser de militer.

Après 6 mois de luttes par colonnes de journaux et tracts interposés, la CGT tend à reconnaître FO comme un syndicat légitime.

Dans le courant du mois de septembre une grève unitaire est rendue possible, le 24, conjointement organisée par la CFTC, FO et la CGT. Après le débrayage de la MAC dans la journée, 2500 personnes défilent Boulevard Blossac. Surpris, le Sous-Préfet de Châtelleraud rappelle que ce sont « *des chiffres jamais atteints à l'occasion de précédentes manifestations de ce genre à Châtelleraud.* »¹⁵

Plusieurs grèves seront organisées jusqu'à la fin de l'année 1949, soit par les syndicats seuls, soit dans un cadre unitaire. Assurément, seules les grèves menées dans le dernier cadre telle celle de la Fonction Publique du 25 novembre 1949, à laquelle s'associent de nombreux métallurgistes, tiennent les objectifs escomptés¹⁶.

La CFTC quant à elle peu représentée dans le chatelleraudais ne profite pas de la crise cégétiste, ni à tisser des liens durables avec FO, hormis dans la constitution de listes communes aux élections prud'homales en 1948 et 1951, cette dernière s'opposant radicalement à la CFTC sur la question de l'école laïque.

Alors que les dissensions syndicales s'apaisent, le mouvement syndical Chatelleraudais est confronté, en entrant dans les années cinquante, à des difficultés récurrentes peu imaginables quatre ans auparavant.

¹⁵ A.D.86, 1W 3151, Rapport du Sous-Préfet de Châtelleraud au Préfet de la Vienne, le 24 octobre 1948.

¹⁶ A.D.86, 1W 3151, Rapport du Sous-Préfet de Châtelleraud au Préfet de la Vienne, le 25 novembre 1949.

II 1950-1962 : Les difficiles heures du syndicalisme châtelleraudais

A/ Une crise durable

a. Une importante désyndicalisation

Cette désyndicalisation affecte tous les syndicats. Sur le plan départemental entre 1948 et 1954, la CGT perd 5200 adhérents (reste 2800 adhérent), la CFTC 2200 (reste 800 cotisants) et FO 1050 (reste 1200 cotisants).

En 1950, l'Union locale de Châtelleraud de la CGT ne comporte plus que 10 syndicats et tout au plus 1100 adhérents dont la moitié de manuchards¹⁷.

Cette désyndicalisation est constante jusqu'en 1958 et a des conséquences importantes. Le renouvellement des cadres dirigeants se trouve entravé du fait des difficultés de recrutement.

On note de plus une faible participation des militants Châtelleraudais dans les instances départementales. Durant les années cinquante à la CGT le taux de militants Châtelleraudais oscille entre 15 et 20%. A la CFTC leur présence reste tout à fait exceptionnelle, tandis qu'à Force ouvrière un effort constant est perceptible afin d'équilibrer la présence de militants des différentes localités¹⁸.

b. La lutte revendicative limitée.

L'écho des grèves reste limité. De surcroît leur nombre reste relativement faible, du moins jusqu'en 1956.

¹⁷ Archives de l'UD CGT, Etat des timbres pris par les syndicats pour l'année 1950.

¹⁸ Sur la question du personnel dirigeant de l'UD CGT, nous nous permettons de renvoyer le lecteur à nos propres travaux de DEA : « *La C.G.T. dans le département de la Vienne (1920-1978). La construction d'une institution sociale* », et surtout les pages 92 à 123.

Néanmoins durant cette période de repli de l'activité syndicale, les conflits peuvent prendre une tournure assez inhabituelle pour le département. C'est le cas par exemple des deux conflits successifs aux Etablissements SEMIS, au sein desquels les ouvriers se mettent à quelques mois d'intervalle deux fois en grève, pour l'obtention de primes spécifiques et la revalorisation de leurs salaires. Durant ce conflit un des seuls piquet de grève de la décennie sera mis en place, et sept salariés seront licenciés par le patron.

Plus généralement, il faut comprendre cette paralysie militante par le poids croissant du contexte international, et la bipolarisation du monde, FO et la CFTC refusant souvent d'agir aux côtés de la CGT considérée alors, même localement, comme serveuse des intérêts de Moscou et de répondre aveuglément aux consignes du PCF. La réalité de cette soumission consentie reste dans les faits beaucoup plus complexe.

c. Une répression ciblée

Cette répression va principalement toucher les militants de la CGT, mais également dans une moindre mesure FO au début des années soixante. C'est à la MAC que la CGT est la plus malmenée.

L'édition d'un tract en 1953 intitulé « *Alerte aux mouchards* », rédigé en soutien à un ouvrier mis à pied, aura pour conséquence la révocation de Louis Chaulet, alors secrétaire général du syndicat CGT de la MAC. Malgré une campagne de soutien, celui-ci ne sera jamais réintégré¹⁹.

Moins d'un an plus tard, le 31 mai 1954, le directeur de la MAC annonce 85 licenciements décidés par le sous-secrétaire d'Etat à la Défense nationale. Parmi eux 11 ouvriers sont licenciés d'office, tous connus comme militants communistes ou cégétistes. On y retrouve alors André Laumont, secrétaire général de l'UD CGT depuis 1950, mis en disponibilité, Pierre Foucault, ancien secrétaire de la Bourse du travail de

¹⁹ A.D.86, 1W 2639, Note d'Information n° 123 du 3 février 1951

Châtelleraut, ainsi que Paul Berry et Fernand Chaumet, membre du syndicat CGT. La campagne unitaire de soutien des licenciés se terminera par un échec devant la détermination de la direction²⁰.

Dans de nombreuses entreprises privées de la localité, des pressions patronales, aux finalités moins importantes sont signalées et dénoncées par les syndicalistes.

La répression que connaît FO est quelque peu différente. Elle a lieu lors de la tentative d'implantation d'un syndicat FO dans la Base américaine de Saint-Ustre sur la commune d'Ingrandes. Jean Ménard, récemment élu à la tête du syndicat FO de l'établissement sera suspendu 5 jours par les autorités américaines pour avoir diffusé un tract en août 1960 demandant notamment une augmentation de salaire et l'affiliation du personnel au régime des ASSEDIC. Il s'agissait pour la direction de paralyser l'action et le développement du syndicalisme dans ses établissements²¹.

B/ Une situation figée ?

Dans un contexte difficile comme celui des années cinquante, les syndicats malgré leurs difficultés récurrentes ne restent pas sans réagir et plusieurs initiatives sont prises pour endiguer le déclin des effectifs.

Dans le Châtelleraudais, la CFTC va tenter de réorganiser des syndicats ayant cessé de fonctionner. C'est le cas de celui des personnels de l'hôpital qui est reconstitué en mai 1950. La CFTC initie également un travail en direction de catégories de personnels peu ou pas syndiqués. C'est dans ce sens qu'elle

²⁰Il est nécessaire de rappeler la multiplication des réactions d'indignation sur ce sujet de la FNDIRP (Fédération Nationale des Déportés et Internés Résistants et Patriotes) au conseil municipal en passant évidemment par les 3 syndicats de l'établissement entre juin et août 1954. Après cette période les révoqués sont évoqués de façon intermittente par voie de tracts. Leurs défenseurs choisirent alors le recours juridique.

²¹ A.D.86, 1W 2978, Note d'information n° 1294 du 29 octobre 1960

travaille au début des années cinquante dans le but de former des sections syndicales d'ouvriers agricoles aux alentours de Châtelleraut²².

FO mène une politique volontariste similaire auprès des entreprises métallurgiques. Grâce à leurs efforts deux sections syndicales sont créées au cours du second trimestre de l'année 1951, notamment celle des Etablissements Duteil à Naintré en mars 1951²³.

Des efforts pour réactiver les différentes Unions Locales de la ville sont aussi entrepris pour améliorer le travail de ces organismes et leur efficacité, mais comme beaucoup d'initiatives prises au cours de ces années, leur succès est tout relatif.

Alors que l'on croit les salariés de la Vienne de plus en plus réticents à s'engager dans les luttes sociales, un mouvement de grève d'une ampleur exceptionnelles surgit au cours du mois d'août 1953. Aucun observateur ne l'avait prévu, pas même les syndicalistes.

Ce conflit se déclenche après la fuite d'un projet de réforme souhaité par Joseph Laniel visant la suppression de 4000 emplois publics et un allongement de deux ans du temps de travail actif. Parti de Bordeaux, à l'instigation de postiers syndiqués à FO, le conflit s'étend en quelques jours sur tout le territoire et touche le secteur public et même le secteur privé. Les salariés de Châtelleraut sont aussi de la partie. Les travailleurs de la MAC se solidarisent du mouvement le 7 août en organisant une grève de 2h suivie par 1900 ouvriers sur les 2200 que compte l'établissement. Le lendemain ce sont les employés des finances qui se solidarisent. Tour à tour, les salariés de divers secteurs cessent le travail, soit de manière ponctuelle, soit d'une manière plus prolongée.

Les assemblées de grévistes se succèdent à un rythme presque quotidien. Les syndicats semblent dépassés par le mouvement,

²² A.D.86, 1W 2978, Note d'information n° 420 du 10 février 1950.

²³ A.D.86, 1W 2978, Note d'information n° 261 du 9 mars 1951.

même si l'unité est de rigueur. La CGT par sa politique de présence active dans le conflit ne sort pas aussi discréditée que les syndicats FO et la CFTC complètement impuissants et aux interventions troubles.

Grâce à l'amorce de pourparlers à compter du 20 août entre gouvernement et syndicats, la reprise du travail s'effectue lentement et en ordre dispersé. Les travailleurs de la Manu reprennent le 18, ceux d'EDF-GDF le 20, les cheminots le 25.

Cette grève a des incidences importantes surtout pour FO qui perd du terrain, plusieurs postiers quittant le syndicat suite au mauvais accueil d'une délégation par des responsables fédéraux de leur propre centrale.

Pour beaucoup cette grève doit marquer un nouveau point de départ pour la lutte revendicative. Pour autant les années qui suivent marquent plutôt une continuité dans le déclin syndical.

C/Une nouvelle donne politique

Le retour progressif en grâce du syndicalisme châtelleraudais à la fin des années cinquante est moins lié aux efforts consentis par les militants qu'à la pesanteur et l'inquiétude que génère un contexte international, et surtout l'enlisement du conflit en Algérie et ses incidences directes sur la vie économique et sociale du pays. Cette inquiétude est souvent rappelée par le Sous-Préfet de Châtelleraud et le Préfet de la Vienne dans leurs rapports et ce surtout à partir de 1956. Au cours du premier semestre 1958 les pouvoirs publics apparaissent déstabilisés. Pierre Pflimlin est nommé à la Présidence du conseil le 13 mai 1958. Très rapidement celui-ci propose de négocier avec les « Rebellles ». Alger fait alors sécession. La peur de la guerre civile est évidente. Dans le département, l'inquiétude est grande, mais les manifestations concrètes sont limitées. A Châtelleraud, seule la CGT tente par voie de tracts d'alerter la population sur la menace que crée cette situation.

Une grève est lancée le 27 mai 1958 par la CGT. 300 employés de la MAC sur les 1800 que compte le site et quelques cheminots suivent le mot d'ordre. C'est un échec relatif, d'autant que l'entente n'a pu être possible avec FO et la CFTC ne souhaitant pas entrer sur le terrain de la contestation dans ce climat particulier²⁴.

Quelques jours plus tard, le 2 juin le PCF et la CGT organisent une manifestation. C'est de nouveau un revers avec une centaine seulement de manifestants. Le Général de Gaulle rassure et la population souhaite un apaisement²⁵.

Malgré les échecs répétés et l'attitude réservée des syndicats durant les mois qui suivent, le retour de l'activité revendicative ne devient apparent que très progressivement, au fil des mois et des années notamment pour répondre au plan de rigueur économique impulsée par le gouvernement Gaulliste.

Châtelleraut est la scène de la multiplication des conflits, tant dans le secteur privé que public, qui prennent de surcroît des formes plus radicales qu'à l'accoutumé. La grève qui débute le 4 mai 1961 à la Société de Construction Mécanique et qui va durer 11 jours est à ce titre significative. Ce conflit recevra le soutien de toutes les organisations syndicales et du PCF, et les Renseignements Généraux ne manqueront pas de signaler que *« c'est la première fois depuis de longues années qu'une grève de plusieurs jours a lieu dans une entreprise de la région »*²⁶.

Il faut noter que le secteur public et nationalisé reste très mobilisé notamment à EDF-GDF, à la SNCF, et chez les travailleurs de l'Etat. Les journées nationales d'action, telles celle du 18 octobre 1961, font le plein de grévistes(note).

²⁴ A.D.86, 1W 3127, Rapport du Préfet de la Vienne au Ministre de l'Intérieur, le 28 mai 1958.

²⁵ A.D.86, 1W 3139, Rapport du Préfet de la Vienne au Ministre de l'Intérieur, le 3 mai 1958.

²⁶ A.D.86, 1W 3158, Note d'information n°627 du 16 mai 1961.

L'année 1962 marque un léger tassement de l'activité revendicative.

Cette conflictualité retrouvée s'accompagne d'un renforcement, en terme d'adhérents, et de création de nouvelles sections syndicales, notamment dans le secteur privé à l'image de la constitution au mois de juin 1962 d'une section CFTC aux établissements Jaeger²⁷.

A la fin de l'année 1962 ont lieu les élections des administrateurs des caisses de Sécurité Sociale. C'est une nouvelle fois l'occasion pour les syndicats de mesurer leur audience après plusieurs années de lutte. Les résultats s'avèrent surprenants. Avec 1257 voix et 22,3% des suffrages, FO remporte un score au-dessus de ses espérances et ce malgré une attitude en retrait au cours de la plupart des mouvements sociaux. La centrale réformiste réalise à Châtellerauld un de ses meilleurs scores départementaux et prend des électeurs tant à la CFTC qu'à la CGT²⁸.

En cette fin d'année, les syndicats Chatelleraudais peuvent être satisfaits du chemin parcouru depuis le milieu des années cinquante, mais c'est sans compter sur le problème qui va devenir majeur pour tout le Chatelleraudais : l'avenir de la MAC.

III Des années paradoxales : 1962-1968

A/ La MAC en péril.

La MAC, joyaux de l'industrie locale et principale employeuse du département, après avoir perdu progressivement le nombre

²⁷ A.D.86, 1W 2978, Note d'information n°862 du 28 juin 1962.

²⁸ A.D.86, 348 Jx, *La Nouvelle République*, n°5550 du 14 décembre 1962, et n° 5552 du 17 décembre 1962.

de ses employés²⁹, entre dans le courant de l'année 1961, dans une nouvelle phase de son histoire, cette fois la dernière.

Une rumeur gonfle en avril-mai 1961 dans le Châtelleraudais sur la fermeture éventuelle de la MAC, à tel point qu'elle est évoquée au cours du conseil municipal du 17 juin³⁰. Le doute s'installe alors entre les syndicats et la municipalité, les premiers reprochant à la seconde de refuser de révéler la vérité sur l'avenir de la MAC et demandent en conséquence des explications.

A partir de cet incident, et ce jusqu'à la fermeture définitive de la MAC en 1968, les syndicats se font les porte-parole de l'inquiétude des salariés du site.

Au cours de ces années de nombreux meetings, entrevues avec parlementaires et élus locaux, représentants du ministère et diffusions de tracts sont organisés, au gré des informations nouvelles, des rumeurs et des restructurations.

La gravité du problème oblige en cette période les syndicats à surmonter leurs divisions, sans pour autant gommer les querelles antérieures. En témoignent par exemple les difficultés rencontrées et la lenteur pour constituer un comité de défense de la MAC, liées en grande partie à l'animosité de la part de militants cégétistes à l'égard d'Angel Paulet, secrétaire du syndicat FO de l'établissement.

Après plusieurs semaines il finit par se créer avec des représentants des 3 syndicats et des inorganisés. Ses principales missions seront de sensibiliser la population châtelleraudaise, en diffusant différents appels adressés soit aux commerçants et artisans, soit aux ouvriers des industries privées.

En avril 1962, le Ministère des armées fait paraître un « *Livre Blanc* » consacré aux réformes de structure de la MAC et destiné aux ouvriers de l'établissement. Il annonce entre autre

²⁹ La MAC comptait près de 2500 salariés en 1949, 1683 en 1957, 1249 en 1963 et seulement 443 en juin 1967.

³⁰ A.D.86, 1W 2641, Note d'information n°781 du 20 juin 1961.

l'ouverture prochaine de la SFENA, qui est effective en octobre 1962³¹.

Ce « *Livre Blanc* » est vivement critiqué par les syndicats. Par la suite, même si la SFENA permet la sauvegarde de certains emplois, les syndicats engagent alors une bataille sur les conditions d'embauche et les garanties statutaires considérées comme moins avantageuses que dans l'ancienne MAC. A partir de ce moment le démantèlement se déroule progressivement : en juin 1962, le dépôt de matériel militaire HAWK est créé et en mai 1966 on assiste à la mise en place effective de la SOCHATA.

A la mi-septembre 1967, les derniers ouvriers sont fixés sur leur sort après l'annonce officielle de la fermeture définitive de la MAC à compter du 1^{er} juillet 1968. Il reste alors sur le site 430 salariés dont 75 techniciens³².

Jusqu'au bout, les syndicats font leur possible pour empêcher la fermeture du site, et montrer leur volonté de maintenir à Châtellerauld des établissements industriels d'Etat. Plusieurs meetings sont organisés pouvant réunir plus de la moitié des ouvriers restant sur le site. Le 31 octobre 1968 la MAC ferme définitivement ses portes.

B/ Un tournant relationnel

Des actions et initiatives communes entre les différents syndicats avaient déjà été possible vers 1959-1960. A partir de 1962, elles se multiplient. On décèle alors un véritable tournant favorisant la systématisation des expressions communes.

Deux exemples le démontrent : A la mi-mai 1964, les responsables des trois Unions Locales de Châtellerauld signent un texte commun sur la situation de l'emploi dans le

³¹ A.D.86, 1W 2641, Note d'information n° 558 du 14 avril 1962.

³² A.D.86, 1W 4438, Note d'information n° 942 du 16 septembre 1967.

Chatelleraudais³³. Ils parviennent alors à déterminer leurs axes revendicatifs communs, parmi lesquels le maintien de la MAC, le maintien du statut et des salaires aux personnels de l'établissement, l'annonce précise au moins 6 mois à l'avance des licenciements sur la base US de Saint-Ustre et enfin la création de milliers d'emplois nouveaux nécessaires.

En avril 1967, une délégation de grévistes de la Métallurgie de Saint-Nazaire est invitée à Poitiers et à Châtelleraudais. Ils sont reçus par les responsables locaux des 3 organisations qui décident alors d'organiser un soutien financier et récoltent 500F à la sortie des usines. La collecte commune se poursuit quelques semaines encore³⁴.

Ce rapprochement n'est pas déterminé uniquement par le contexte socio-économique local. En effet l'évolution interne des 3 principales organisations syndicales du chatelleraudais joue sans conteste un rôle très important.

L'afflux de nouveaux militants marque une rupture générationnelle avec les militants établis depuis la fin des années quarante. Ils n'ont pas connu les querelles intestines et les déchirements douloureux de l'après guerre, ni les années pesantes de la Guerre froide. Souvent jeunes, donc en situation fragile sur le marché de l'emploi, ceux-ci privilégient alors l'efficacité et le pragmatisme au dogmatisme et aux idéologies.

La transformation apparemment en douceur de l'Union Locale CFTC en UL CFDT en décembre 1964 c'est à dire d'une organisation qui a pour référence la morale sociale de l'église en une organisation proche des nouvelles thématiques socialistes, démontre cette volonté d'adapter les outils de luttes aux nécessités du moment.

³³ A.D.86, 1W 4264, Note d'information n° 522 du 21 mai 1964.

³⁴ A.D.86, 1W 4264, Note d'information n° 421 du 13 avril 1967.

C/ Un malaise invisible

Les années qui s'écoulent entre 1962 et 1968 se caractérisent par leur paradoxe mais aussi par le malaise qui s'accroît et que certains éléments factuels alimentent.

a. La Radicalisation des pratiques militantes.

Une nouvelle fois les rapports préfectoraux sont d'assez bons indicateurs de l'état d'esprit ambiant. Le dernier trimestre 1964 se caractérise par l'importance de la participation au cours des grèves et notamment celles du secteur public du 11 décembre 1964 appelée par FO, la CFDT, la CGT, et la CGC³⁵.

Pour le Préfet, il faut moins noter la forte participation que l'attitude très ferme des grévistes notamment à la SNCF, à EDF, et dans certaines usines du Châtelleraudais³⁶.

Quelques mois plus tôt, en mars 1963 le Préfet avait déjà exprimé son étonnement devant l'ampleur du mouvement de solidarité avec des mineurs en grève. Il souligne alors « une détérioration rapide, profonde du climat social »³⁷.

b. Des effectifs en hausse, mais des pratiques déconnectées.

Pour cette période, on ne connaît pas exactement le nombre d'adhérents dans chaque Union Locale. On sait néanmoins que les effectifs départementaux de chaque UD sont en hausse relative. La CGT entre 1959 et 1968, multiplie son nombre d'adhérent par deux et totalise un peu plus de 6000 adhérents en 1968.

³⁵ On ne connaît pas avec précision la date d'apparition de la Confédération Générale des Cadres (CGC) dans le Châtelleraudais. L'UD CGC se constitue à l'automne 1959. Il y a lieu de penser que les premiers cotisants et sections syndicales adhérentes à cette confédération apparaissent peu de temps après dans la région de Châtelleraudais.

³⁶ A.D.86, 1W 4412, Rapport du Préfet de Région au Ministre de l'Intérieur, le 14 janvier 1965.

³⁷ A.D.86, 1W 4412, Rapport du Préfet de la Vienne au Ministre de l'Intérieur, le 18 mars 1963.

Si les militants sont plus nombreux, ceux-ci paraissent se désintéresser des rassemblements commémoratifs et emblématiques du mouvement ouvrier. Un des meilleurs indicateurs pour mesurer cette désaffection est la participation à la fête du travail du 1^{er} mai.

En 1964, seul FO organise à Châtelleraut le dépôt d'un cahier de revendications à la Sous-Préfecture. L'année suivante un meeting est organisé, mais ne regroupe que 25 personnes malgré un appel commun de la CGT, de la CFDT, et de la FEN.

Deux ans plus tard, aucune manifestation n'est prévue dans la Vienne. A Châtelleraut une délégation est organisée auprès du Maire M. Abelin. Enfin en 1968, seule la CGT appelle à Châtelleraut et 15 personnes seulement sont présentes lors du meeting³⁸.

c. La difficile interprétation des changements économique et des transformations du tissu industriel Chatelleraudais

L'inquiétude est vive, nous l'avons déjà signalé, et liée en grande partie à la fermeture programmée de plusieurs établissements. C'est le cas par exemple des Bases US qui ferment dans le courant de l'année 1967, entraînant des licenciements importants et la mise en sommeil de l'un des syndicats les plus combatifs de FO.

En effet, au cours des années soixante de profondes mutations interviennent, liées au développement conséquent des activités industrielles grâce à une politique de décentralisation amenant la création de zones industrielles dont profite particulièrement Châtelleraut grâce à la présence d'une main-d'œuvre qualifiée³⁹.

³⁸ Sur le déroulement des Premiers Mai dans le département de la Vienne entre 1964 et 1968, nos informations proviennent de la liasse 1W 4324 obtenue par dérogation.

³⁹ Le mémoire de maîtrise de Géraldine Langoumois réalisé sous la direction de Roger Bêteille, *La Vienne : Etude géographique de la structuration de l'espace départemental*, Université de Poitiers, 1996, 188p, livre des informations profitables pour la compréhension de cette dynamique. On y

L'essor de l'activité industrielle crée à son tour des besoins en services et à Châtellerault près de 2300 emplois sont créés dans le secteur tertiaire entre 1962 et 1968.

Des sections syndicales ont alors la possibilité de s'implanter tant dans le secteur public que privé avec parfois des réussites notables en terme d'adhérents et d'audience, tel que la section CGT à la SOCHATA créée en septembre 1966, ou bien celle du dépôt HAWK constituée au mois d'avril 1967.

Les militants syndicalistes assistent presque impuissants à la transformation des structures économiques locales dans une ville pouvant aussi bien apparaître en crise du fait des fermetures de nombreux établissements, qu'en plein essor grâce à l'implantation de nouvelles entreprises. En somme le passage d'une industrie traditionnelle à une industrie moderne oblige les syndicats à redéfinir et interroger leurs pratiques. A l'orée du mouvement inattendu de mai 1968 les syndicalistes châtelleraudais sont en quête identitaire. Les réponses ne peuvent se trouver qu'avec du temps, élément dont justement les syndicats ne disposent pas.

Conclusion

En conclusion il faut souligner la richesse événementielle de ces années, avec notamment la mise en place de nombreuses institutions sociales et l'édification des piliers de l'architecture sociale à la gestion desquels les syndicats participent, que cela soit au niveau national ou local. Les principales créations de cette époque sont les Comités d'Entreprise, les Caisses de Sécurité Sociale, les Caisses d'Assurance Chômage... Ces années se traduisent également par une forte conflictuosité sociale visant à faire appliquer correctement ces nouveaux

apprend par exemple que les Etablissements Jaeger à Châtellerault occupent 540 employés en 1961, la SFENA 540 employés en 1962, SOCHATA 285 en 1966 et Hutchinson à Ingrandes 800 en 1967.

acquis ou à en conquérir d'autres avec des conséquences parfois handicapantes pour les syndicats à l'image de la répression ou du refus du dialogue social par les entrepreneurs. Les difficultés que rencontrent les syndicats du Châtelleraudais ne sont pas exclusivement causées par des éléments qui leur sont extérieurs. En interne l'important turnover des cotisants, la faible syndicalisation des nouvelles catégories de salariés comme les femmes ou les jeunes, et le vieillissement des cadres dirigeants sont autant d'éléments fragilisant les syndicats.

Si le syndicalisme châtelleraudais a une portée indéniable sur le syndicalisme départemental, de par son prestige industriel, et son enracinement dans la population ouvrière il n'en demeure pas moins dominé par le syndicalisme poitevin qui monopolise les pouvoirs de direction départementale sur toute la période⁴⁰.

Au début de l'année 1968, les responsables syndicaux apparaissent dubitatifs et parfois même hésitants, face aux éléments factuels et aux tendances qu'ils peuvent observer. Le mouvement étudiant qui se préfigure au début du mois de mai apparaît difficile à analyser. Pourtant ces « événements » amorcent des mutations profondes au sein de toutes les organisations syndicales, de là à déduire qu'ils sont sur le plan local la traduction de ce malaise insondable, c'est déjà une autre histoire.

David HAMELIN

*Doctorant en histoire contemporaine à l'Université de
Poitiers*

⁴⁰ Pour exemple, le siège social des 3 Unions départementales est domicilié à Poitiers.